

#KINETRAHIS

Suite à un dérapage de 1,3 Milliards de l'ONDAM, la commission de surveillance des dépenses d'Assurance Maladie à émis un avis qui conduit automatiquement au gel de toutes les revalorisations prévues jusqu'au 31/12/2025

LES KINÉS N'EN SONT PAS RESPONSABLES !

LA PROFESSION A TENU SES
ENGAGEMENTS, LA CNAM ET LE
GOUVERNEMENT DOIVENT TENIR
LES LEURS !



1ER JUILLET :
MOBILISEZ VOUS

*ONDAM : L'Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie



ALIZÉ
LE SYNDICAT
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LIBÉRAUX - SALARIÉS

Au 1er juillet l'acte le
plus pratiqué devait
être augmenté de
+1,33€ par séance



EN CONTREPARTIE
NOUS AVONS
ACCEPTÉ



Liberté d'installation restreinte



Nomenclature complexifiée
et traçante



Installation des futurs
diplômés encadrée

Tout ça est déjà en application !